

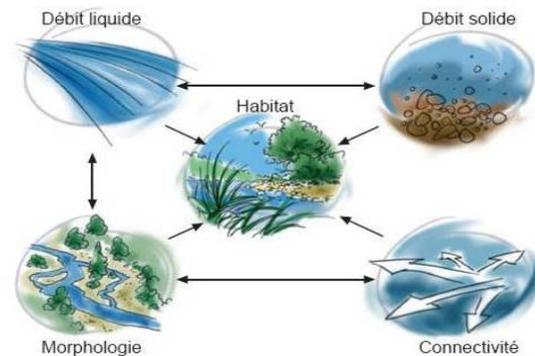
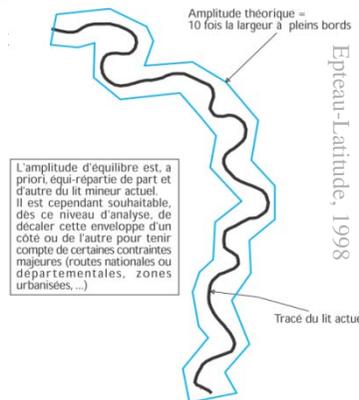
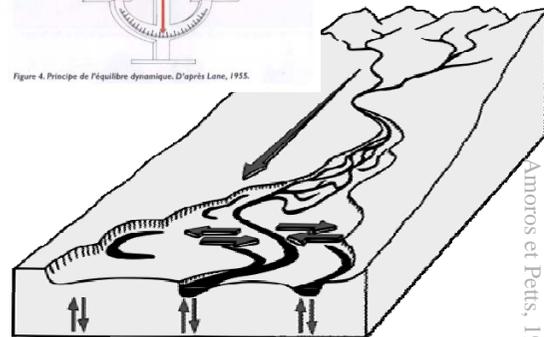
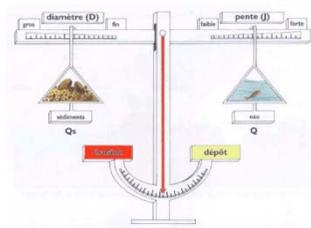
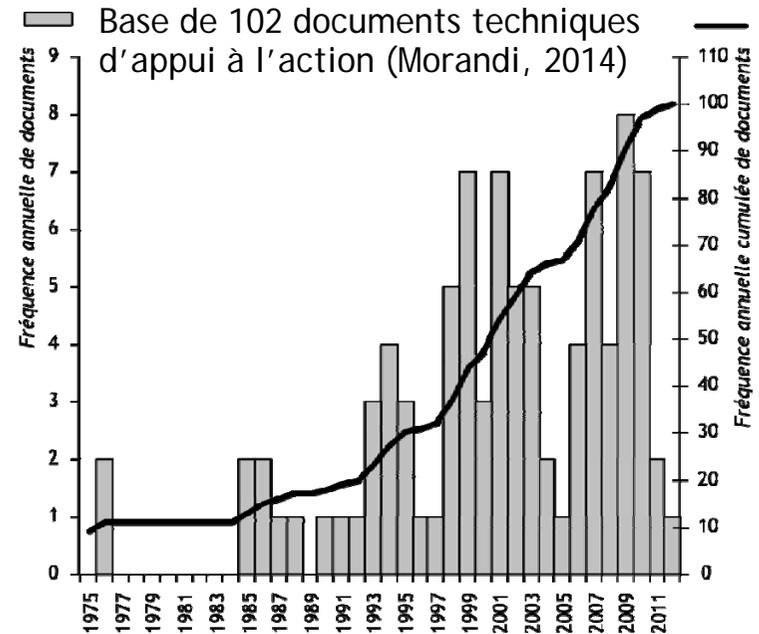
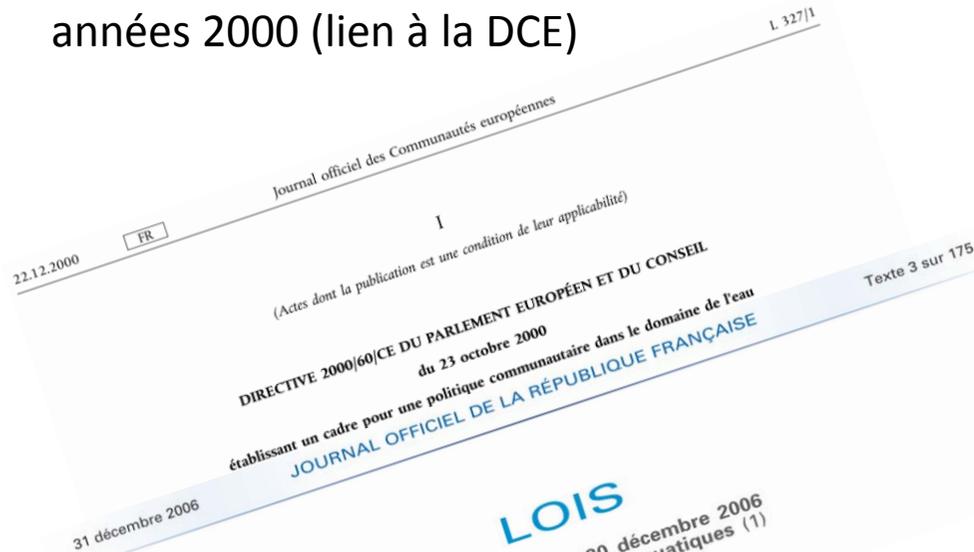


# Intérêt de constituer un Centre National en France pour favoriser la mise en réseaux des acteurs et le partage d'informations

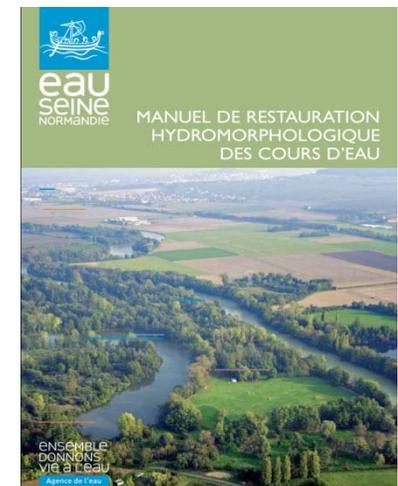
1<sup>er</sup> décembre 2015 – Pierre MANGEOT – Agence de l'Eau Rhin-Meuse

# Un foisonnement relativement récent sur la restauration des milieux aquatiques en France...

Sur la base des concepts scientifiques, de nouvelles bases législatives et techniques au courant des années 2000 (lien à la DCE)



Bourdin et al., 2011



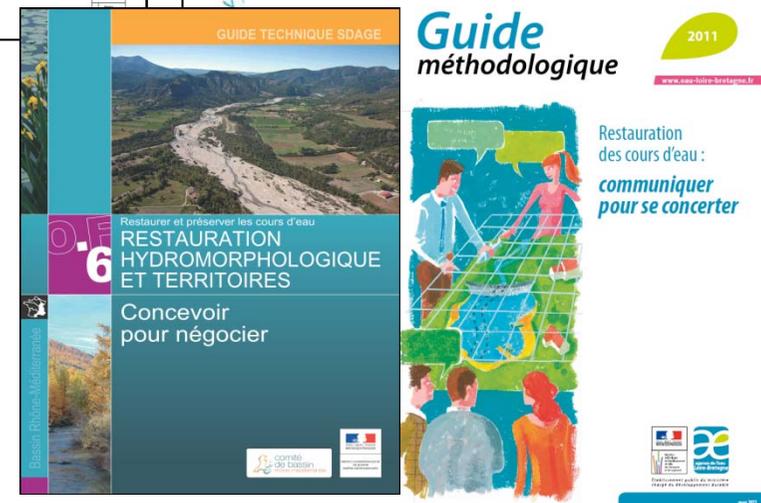
# Un foisonnement relativement récent sur la restauration des milieux aquatiques en France...

A partir des années 2010 :

- développement d'outils nationaux de connaissance/caractérisation de l'hydromorphologie



- compilation de retours d'expériences « ambitieux »
- volonté de mise de démultiplication des évaluation/suivis
- émergence de la socio-économie de la restauration
- évolutions législatives et territoriales en lien avec la gestion des inondations (DI, GEMAPI)
- formations en hydromorphologie et outils associés.....



→ Des questions qui se posent aujourd'hui : transfert vers l'opérationnel, partage des expériences, prise en compte des retours « terrain »,...

# A l'échelle locale, une animation de terrain indispensable pour la mise en œuvre des actions...

- Pas d'obligation réglementaire à « restaurer »
- Des opérations en rupture avec les « habitudes » (curatives) de gestion des milieux aquatiques
  - **Sensibilisation/communication/convaincre**
  - **Relais vers les élus et les riverains/usagers**
- Des projets qui demandent une expertise/approche critique
  - **Compétences techniques pour aboutir à des opérations efficaces**
- Enjeux d'aménagement du territoire : urbanisation, assainissement-pluvial, inondations,...
  - **Vecteur d'une approche territoriale intégrant les milieux aquatiques**



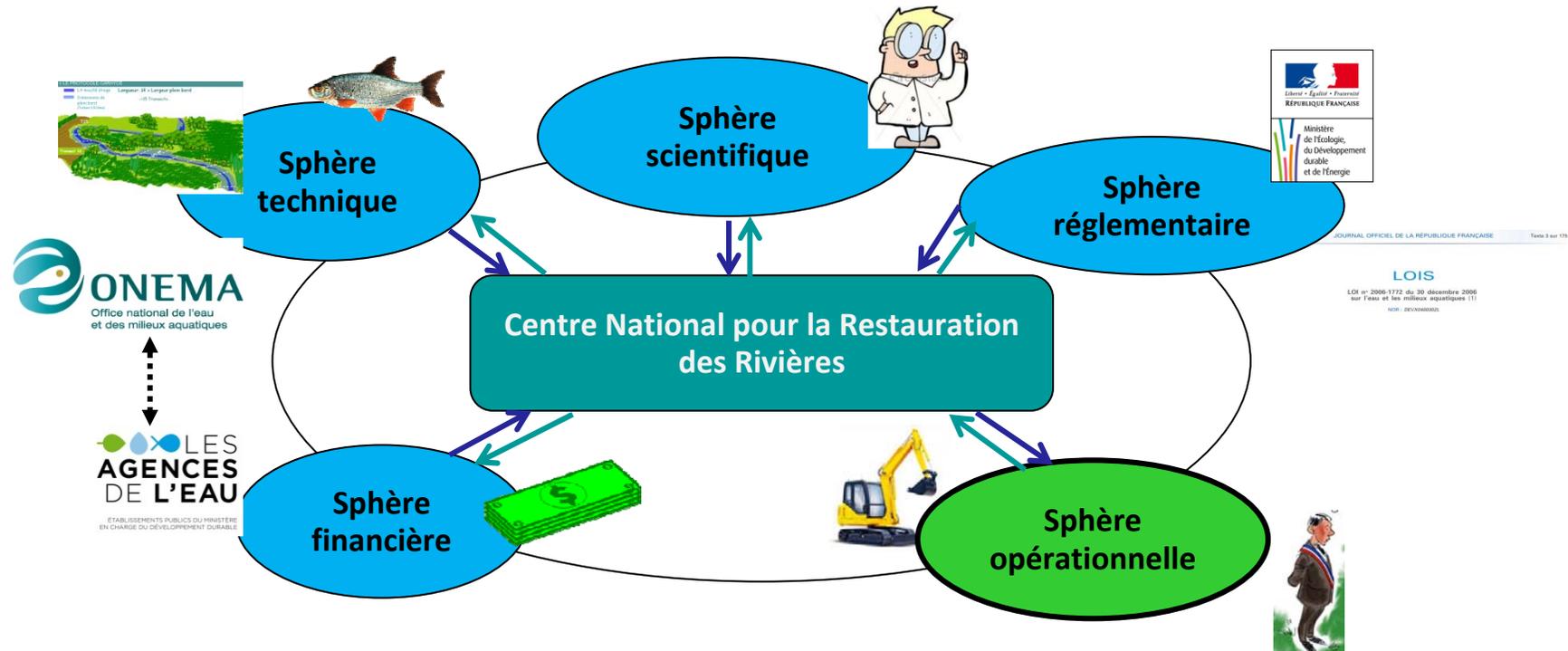
→ *En Rhin-Meuse, un soutien technique et financier aux postes de chargés de missions / techniciens de rivières et zones humides, animateurs pour la gestion intégrée des inondations,...*

- *une 100aine d'ETP aidés (taux allant de 50 à 80 %) mais plus de 200 relais locaux*
- *réunion annuelle d'échanges au niveau du bassin (postes aidés ou non)*
- *mise en place de réseaux locaux via la coordination d'EPTB (Meuse) ou à l'initiative des techniciens (Moselle)*



→ Des remontées et des besoins : compatibilité des politiques agricoles et environnementales, hydroélectricité & continuité, problématique du foncier, meilleure prise sur les évolutions réglementaires et techniques, cahier des charges, financements, ouverture vers les autres bassins,...

# Intérêts et place d'un Centre National pour progresser dans ce domaine en France



- Mise en réseau des acteurs à l'échelle nationale : « réseau des réseaux »
- Transfert, relais et visibilité d'information pour les gestionnaires :  
= fonction « descendante » national-bassin → local
- Implication et retours des gestionnaires dans les orientations politiques et techniques :  
= fonction « remontante » local → national-bassin